© Drogues Info Service - 27 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Mon conjoint et la cocaine

Par Profil supprimé Postée le 01/12/2017 20:34

> Bonjour, Je viens de decouvrir que mon conjoint , qui est le pere de mes 2 enfants prenait regulierement de la cocaine... j avais un gros doute mais apres avoir receuilli des preuves, Je lui en ai parlé. Et bien sur il me trouve des escuses pour nier tout en bloque. En plus il bois beaucoup, au bout de 5 ans il arrive à avouer l alcool. Mais la si en plus il y a la cocaine qui s en mèle. Surtout qu il fait ca même quand il est seul avec les enfants... Je ne sais plus quoi faire !!!Hier notre conversation est parti en dispute et j ai soit disant tout recupéré et jeter... mais est ce la verité ? Depuis nous ne nous parlons plus... je ne vois pas pas comment je peux l aider s il ne veut pas l avouer... et je ne peux plus rien dire pour mes enfants et moi. Merci pour vos precieux conseils

---

Mise en ligne le 05/12/2017

Bonjour,

Pour pouvoir aider votre conjoint par rapport à ses consommations, il va effectivement être nécessaire qu'il reconnaisse se trouver en difficulté avec ses consommations d'alcool comme de cocaïne et qu'il puisse vous dire ce qu'il attend de vous et qui pourrait l'aider. Tant que lui-même n'estime pas que ses consommations sont problématiques, vous risquez, comme cela semble être le cas quand vous abordez ce sujet, ne pas vous comprendre et être dans le conflit. Il est difficile de vous dire ce qui lui permettrait d'accepter de regarder les choses en face et de remettre en question ses habitudes de consommation, c'est toujours très personnel, très singulier.

Même s'il n'est pas possible d'échanger pour l'instant directement sur la question des consommations, peut être vous pouvez vous tenter d'élargir la discussion afin de reperer de qui pourrait être difficile pour lui et l'ammener à recourir à des produits, les habitudes de consommations ne s'installant rarement par hasard.

Peut-être lui avez-vous déjà demandé de consulter mais pour cela encore il va être impératif qu'il soit volontaire, qu'il trouve un intérêt à le faire, qu'il ait envie d'arrêter ou de réduire ses consommations et qu'il ne parvienne pas à le faire tout seul. Le moment venu, il trouvera l'aide la plus adaptée en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) auprès de professionnels spécialisés dans le traitement des addictions.

Comme vous le percevez probablement, ces différentes ”étapes” pourraient prendre du temps et nous comprenons que cela vous laisse bien démunie en attendant que votre conjoint puisse réagir. Les CSAPA proposent de recevoir les proches pour du soutien, des conseils, pour être aidé à aider. Peut-être pourriez-vous envisager cette démarche de votre côté pour vous permettre de vous sentir moins seule, d'être épaulée. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des deux CSAPA les plus proches de chez vous, vous y serez reçue de manière confidentielle et gratuite.

Nous restons disponibles si vous avez envie ou besoin de revenir vers nous pour prendre le temps d'échanger plus directement et plus précisément sur cette situation qui vous inquiète et vous questionne. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA et Equipe de liaison en addictologie

7 rue Teisseire
06400 CANNES

Tél : 04 93 69 79 55
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Service mobile : L'équipe de liaison en addictologie est commune au CSAPA (avec 1 Médecin addictologue, et 2 infirmières,)

Voir la fiche détaillée

CSAPA La Caravelle

Chemin de Clavary
06335 GRASSE

Tél : 04 93 09 56 83
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h45
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h45
Service mobile : L'équipe de liaison et de soin en addictologie (constituée d'une infirmière et du médecin addictologue) peut être appelée à la demande de tous les services de l'hôpital de Grasse (urgence, gastro-entérologie, pédiatrie, etc.).
Substitution : le mardi de 9h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h45

Voir la fiche détaillée